

TEOREM

**29 avenue Félix Viallet
38000 GRENOBLE**

EXCO HESIO

**4 place du Champ de Foire
42313 ROANNE Cedex**

SA DELTA DRONE

Société Anonyme au capital de 16 981 587,80 Euros

530 740 562 RCS LYON

Siège social : 8, Chemin du Jubin – 69 570 DARDILLY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE

- du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 -

TEOREM
29 avenue Félix Viallet
38000 GRENOBLE

EXCO HESIO
4 place du Champ de Foire
42313 ROANNE Cedex

SA DELTA DRONE

Société Anonyme au capital de 16 981 587,80 Euros
530 740 562 RCS LYON

Siège social : 8, Chemin du Jubin – 69 570 DARDILLY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE

- du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 -

Au Conseil d'Administration,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société DELTA DRONE SA et en réponse à la demande du Président du Conseil d'Administration dans le cadre de la publication semestrielle du Groupe, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires consolidés de celle-ci, relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre examen limité, d'exprimer une conclusion sur ces comptes consolidés semestriels.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à nous entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables Français, le fait que les comptes consolidés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière du Groupe au 30 juin 2019, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019.

GRENOBLE et ROANNE, le 24 septembre 2019.

Les Commissaires aux Comptes

TEOREM

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble



Sébastien CHIRAT

EXCO HESIO

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

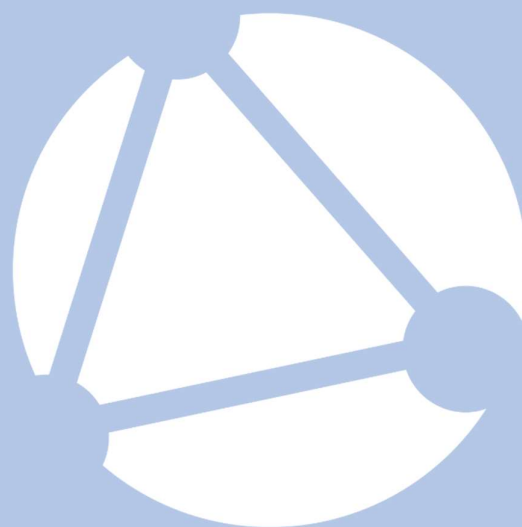


Jean-Michel LANNES



deltadrone
DATA • PROCESS • EXPERTISE

**COMPTES CONSOLIDES
AU 30 JUIN 2019**



AVERTISSEMENT

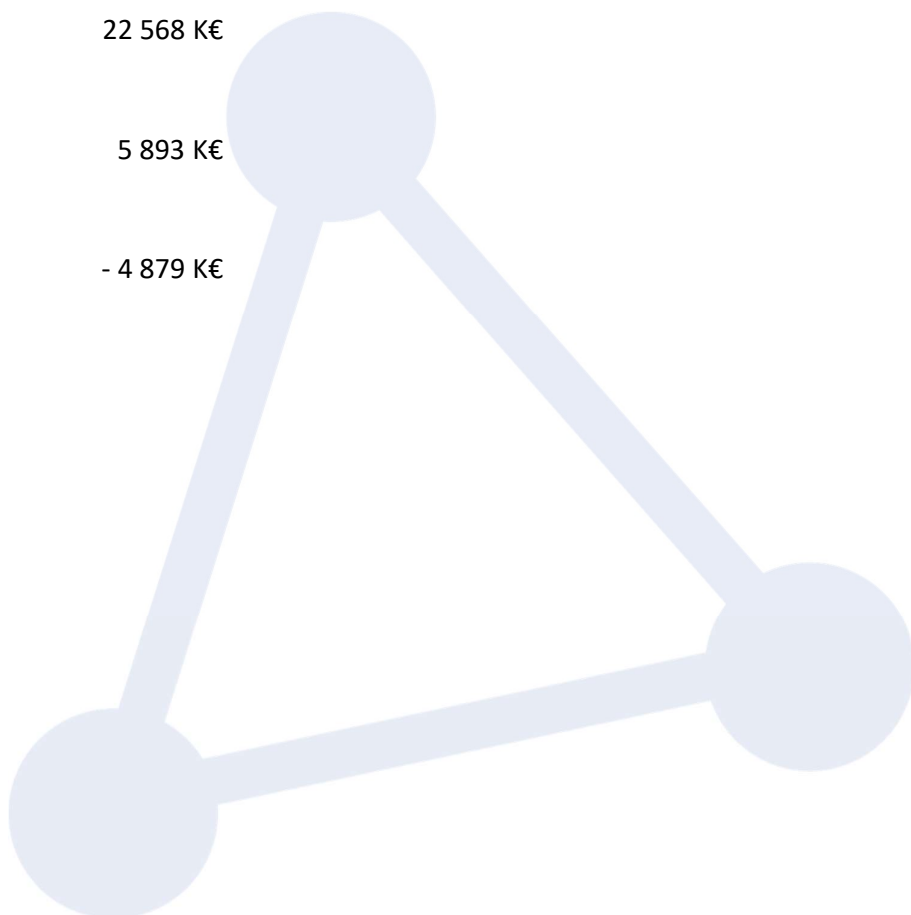
Les comptes consolidés ci-joint, présentent les caractéristiques suivantes :

Total Bilan : 22 568 K€

Chiffre d'affaires : 5 893 K€

Résultat net : - 4 879 K€

Dardilly, le 24 septembre 2019



1 – BILAN

ACTIF

Valeurs nettes en Keuros	Notes	Au 30 juin 2019 (6 mois)	Au 30 juin 2018 (6 mois)	Au 31 décembre 2018 (12 mois)
ACTIF IMMOBILISE				
Ecarts d'acquisition		7 753	6 374	7 753
Amortissements		(4 490)	(3 000)	(3 775)
Net		3 264	3 374	3 978
Immobilisations incorporelles	(1)	8 611	6 565	8 258
Amortissements & provisions	(1)	(6 346)	(5 418)	(5 819)
Net		2 265	1 147	2 439
Immobilisations corporelles	(2)	6 071	5 377	5 626
Amortissements & provisions	(2)	(3 962)	(2 687)	(3 200)
Net		2 109	2 690	2 426
Immobilisations financières	(3)	3 076	2 260	2 910
Provisions	(3)	(130)	(48)	(241)
Net		2 946	2 212	2 669
Titres mis en équivalence	(3)	411	0	0
TOTAL DE L'ACTIF NET IMMOBILISE		10 995	9 423	11 511
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours nets de provisions	(4)	359	355	416
Avances et acomptes versés		0	0	0
Créances "Clients" et avances versées, nettes de provisions	(5)	3 868	2 059	3 952
Autres créances	(6) (7)	2 569	1 087	1 849
Impôts différés - Actif	(6) (7)	65	39	114
Comptes de régularisation	(6) (7)	983	402	441
Valeurs mobilières de placement, nettes de provisions	(8)	15	84	686
Disponibilités & Instruments de trésorerie	(8)	3 713	4 395	1 826
TOTAL DE L'ACTIF NET CIRCULANT		11 573	8 421	9 284
Activités cédées - Actif		0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF		22 568	17 844	20 794

PASSIF

Valeurs nettes en Keuros	Notes	Au 30 juin 2019 (6 mois)	Au 30 juin 2018 (6 mois)	Au 31 décembre 2018 (12 mois)
CAPITAUX PROPRES				
Capital	(9)	14 960	17 976	8 817
Primes		36 173	38 827	37 407
Réserve légale et autres réserves		(38 512)	(40 385)	(26 724)
Elimination des titres détenus en auto contrôle		(395)	(990)	(985)
Résultat net		(4 879)	(6 103)	(10 341)
Provisions réglementées			0	0
Subventions d'investissement			0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE		7 347	9 325	8 174
Intérêts minoritaires		(2 150)	(459)	293
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		5 197	8 866	8 467
Autres Fonds propres	(10)	5 033	3 426	3 710
Provisions pour risques et charges	(11)	1 489	922	1 096
<i>Dont provisions sur écart d'acquisition négatif</i>		757	0	0
<i>Dont provisions sur risques des sociétés intégrées en ME</i>				
<i>Dont provisions pour impôts différés</i>				
<i>Dont avantages postérieurs à l'emploi</i>				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES & PROVISIONS		6 522	4 348	4 806
DETTES				
Emprunts obligataires				
Autres emprunts et dettes financières	(12)	2 627	1 202	1 935
Concours bancaires créditeurs - Instruments financiers - Passif	(12)	234	26	5
Dettes fournisseurs et avances reçues	(13)	1 772	1 130	1 979
Autres dettes	(13)	5 918	2 257	3 237
Comptes de régularisation	(13)	297	15	364
Activités cédées - Passif		0	0	0
TOTAL DES DETTES		10 849	4 630	7 520
TOTAL DE PASSIF		22 568	17 844	20 794

2 – COMPTE DE RESULTAT

En Keuros	Notes	Au 30 juin 2019 (6 mois)	Au 30 juin 2018 (6 mois)	Au 31 décembre 2018 (12 mois)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires	(15)	5 893	4 252	10 449
Autres produits d'exploitation	(16)	695	240	877
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et variation de stock	(17)	3 501	3 336	7 899
Impôts, taxes et versements assimilés	(17)	129	93	179
Charges de personnel	(17)	5 512	4 691	9 303
Dotations aux amortissements et aux provisions	(18)	996	1 066	1 767
Autres charges d'exploitation	(19)	8	8	24
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 558)	(4 702)	(7 846)
Produits sur opérations faites en commun				
Charges sur opérations faites en commun				
Produits financiers	(20)	619	73	237
Charges financières	(20)	66	228	660
RESULTAT FINANCIER		553	(155)	(424)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		(3 005)	(4 857)	(8 270)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(21)	(591)	(396)	(680)
Impôt sur les bénéfices		107	267	49
Impôts différés		(7)	0	0
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGÉES		(3 697)	(5 520)	(9 000)
Quote-part dans les résultats des sociétés ME		(144)	0	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(18)	703	611	1 387
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		(4 544)	(6 131)	(10 387)
Intérêts minoritaires		336	(28)	(46)
RESULTAT NET	(23)	(4 879)	(6 103)	(10 341)

3 – TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE

En Keuros	Au 30 juin 2019 (6 mois)	Au 30 juin 2018 (6 mois)	Au 31 décembre 2018 (12 mois)
Résultat net - Part GROUPE	(4 879)	(6 103)	(10 341)
Résultat net - Part MINORITAIRE	335	(28)	(47)
Dotations aux amortissements & provisions (nettes de reprises)	1 120	1 414	3 425
Impôts différés	100	267	49
Produits et charges sans incidence sur la trésorerie	(184)	357	395
Elimination de la quote-part des mises en équivalence	144		
Capacité d'autofinancement	(3 364)	(4 093)	(6 518)
Variation des frais financiers			
Variation nette d'exploitation	1 300	(674)	(1 013)
Variation nette hors exploitation			
Variation du besoin du fonds de roulement	1 300	(674)	(1 013)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(2 064)	(4 767)	(7 530)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(311)	(112)	(706)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(235)	(650)	(961)
Acquisitions d'immobilisations financières	(387)	(232)	(784)
Cessions d'immobilisations	706	87	282
Trésorerie nette sur acquisitions & cessions de filiales	(3 530)	(392)	(1 740)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(3 757)	(1 299)	(3 909)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports	5 467	8 767	12 515
Variation des autres fonds propres	1 110		140
Endettement financier			
Désendettement financier	(359)	(306)	(797)
Acquisition / Cession de titres en auto contrôle	590		5
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 808	8 461	11 863
Variation de la trésorerie	987	2 395	423
Trésorerie d'ouverture	2 507	2 084	2 084
Trésorerie de clôture	3 494	4 479	2 507

4 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Valeurs nettes en Keuros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de la période	Total "Part du groupe"	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation au 31 décembre 2017	11 245	36 792	(29 981)	(9 987)	7 079	(972)	6 107
Affectation du résultat			(9 987)	9 987	0		0
Augmentation de capital	10 797	615	393		11 805	710	12 515
Réduction de capital	(13 225)		13 225				0
Variation du primètre			(532)		(532)	597	65
Ecart de conversion			198		198	5	203
Résultat de la période				(10 341)	(10 341)	(47)	(10 388)
Activation des déficits antérieurs					0		0
Retraitements de consolidation			(40)		(40)		(40)
Imputation des titres détenus en auto contrôle			5		5		5
Distribution de dividendes					0		0
Situation au 31 décembre 2018	8 817	37 407	(26 719)	(10 341)	8 174	293	8 467
Affectation du résultat			(10 341)	10 341	0		0
Augmentation de capital	6 143	(1 234)			4 909	175	5 084
Réduction de capital					0	0	0
Variation du périmètre			(906)		(906)	(2 793)	(3 699)
Ecart de conversion			(30)		(30)	336	306
Résultat de la période				(4 879)	(4 879)		(4 879)
Activation des déficits antérieurs					0		0
Retraitements de consolidation			(511)		(511)	(161)	(672)
Imputation des titres détenus en auto contrôle			590		590		590
Distribution de dividendes					0		0
Situation au 30 juin 2019	14 960	36 173	(37 917)	(4 879)	7 347	(2 150)	5 197

5 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

PRESENTATION D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA LECTURE DES COMPTES SEMESTRIELS 2019

Le Groupe DELTA DRONE, au travers sa filiale AER NESS, a renforcé sa position sur le secteur de la sécurité privée, en faisant l'acquisition de 65% de la société ATM GROUP SRA SAS, en date du 7 juin 2019.

Toutefois, afin de permettre au lecteur du présent document de faire le lien avec les montants de chiffre d'affaires déclarés par voie de communiqué de presse par la Direction du Groupe, en date du 15 juillet dernier, le tableau ci-après compare le chiffre d'affaires consolidé de la période avec le chiffre d'affaires du Groupe, comme si la société ATM GROUP SRA SAS et ses filiales étaient présentes dans le périmètre de consolidation dès le 1er janvier 2019 :

Keuros	Comptes consolidés au 30 juin 2019	Chiffre d'affaires consolidé additionné de celui d'ATM et ses filiales, réalisé avant l'entrée dans le périmètre
Chiffre d'affaires	5 893	9 958

Il subsiste un écart de 50 K€ avec le chiffre annoncé dans le communiqué de presse (pour mémoire 10 008 K€) compte tenu des retraitements de consolidation.

5-1 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

5-1-1 – Evolution du périmètre de consolidation du Groupe

1) ACQUISITION DU SOLDE DES ACTIONS DE LA SOCIETE PIXIEL

Le Groupe DELTA DRONE a procédé en avril 2019 à l'acquisition du solde des actions de la société PIXIEL, afin de porter la participation du Groupe dans le capital de cette dernière de 36,89% à 100%.

Ladite acquisition s'est effectuée selon les modalités suivantes :

- Paiement en numéraire des actions avec un versement de 400 K€ ;
- Complément de prix possible à verser conditionné par l'issue d'une procédure judiciaire en cours.

2) PRISE DE PARTICIPATION AU SEIN DE LA SOCIETE DRONE PROTECT SYSTEM (DPS)

La société DPS est la seule participation minoritaire détenue par D-DRONE INVEST FRANCE, société d'investissement du Groupe, qui est retenue dans le périmètre de consolidation (intégration par mise en équivalence).

En effet, et contrairement aux autres participations minoritaires du Groupe (notamment ELISTAIR et DONECLE) qui sont des investissements financiers sans vocation à une prise de contrôle par DELTA DRONE, DPS fait partie intégrante de la stratégie de développement du Groupe.

3) PRISE DE PARTICIPATION AU SEIN DE LA SOCIETE GM SYSTEM

Concernant la société GM SYSTEM, dans laquelle D-DRONE INVEST FRANCE a réalisé également un investissement, bien que le taux de participation soit de 39,0%, cette société relève également d'un investissement financier, sans lien avec l'activité du Groupe. En effet, cette société a pour activité la conception de matériel de sports d'hiver à destination des personnes handicapées ainsi qu'une activité de formation et d'accompagnement de ces derniers lors de séjour à la montagne. Compte tenu du caractère non significatif des agrégats comptables de cette société, de la nature de son activité et de l'engagement ferme du Groupe de ne pas prendre le contrôle de GM SYSTEM, la décision a été prise d'exclure cette entité du périmètre de consolidation.

4) PRISE DE PARTICIPATION AU SEIN DE LA SOCIETE ATM GROUP SRA

Afin de renforcer l'expertise du Groupe dans le domaine de la sécurité privée, la société AER NESS, détenue à 42,5% par DELTA DRONE, a procédé à l'acquisition de 65% du capital de la société ATM GROUP SRA en juin 2019.

La société ATM GROUP SRA contrôle elle-même trois sociétés opérationnelles spécialisées dans la sécurité privée, l'accueil, et la formation d'agents de sécurité.

Ainsi, l'intégration du Groupe ATM au sein de DELTA DRONE vise à optimiser les synergies avec les entités déjà détenues par AER NESS, dont les activités sont similaires ou complémentaires.

L'acquisition s'est effectuée selon les modalités suivantes :

- Paiement en numéraire des actions avec un versement de 1 210 K€ ;
- Complément de prix de 220 K€ versé au moyen d'un échange de titres d'AER NESS SECURITY (représentant 35% du capital de cette société).

5-1-2 – Evènements d'importance de la période

1) FIN DU CONTRAT D'OCABSA D'OCTOBRE 2016 ET SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT OCEANE

CONTRAT OCABSA D'OCTOBRE 2016

Afin de permettre le développement du Groupe et le financement de ses activités, le troisième contrat d'OCABSA, d'octobre 2016, a donné lieu à l'émission, sur 2018, de 1 020 OCABSA de 10 000 euros de valeur nominale, dont 50 restent à convertir à la date de rédaction du présent document.

En date du 4 février 2019, le Groupe DELTA DRONE a annoncé par voie de communiqué de presse la dernière émission de 300 OCABSA de 10 000 euros de valeur nominale, marquant ainsi la dernière étape du contrat OCABSA d'octobre 2016, et au terme de laquelle la société a exprimé son souhait de ne plus recourir à ce type de financement dilutif pour les actionnaires.

Concomitamment, suivant la délégation votée par l'Assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2018, le Conseil d'administration a décidé le 4 février 2019, l'attribution de Bons de Souscription d'Actions (BSA) gratuits pour l'ensemble des actionnaires.

Cette opération est réalisée en deux volets :

- a) Chaque actionnaire de DELTA DRONE s'est vu attribuer gratuitement un BSA dénommé « BSA_j » pour une action détenue de DELTA DRONE au 15 février 2019. Trois BSA_j permettent de souscrire une action DELTA DRONE au prix d'exercice de 0,093 €. Ainsi, théoriquement, l'exercice de l'ensemble des BSA_j doit concourir à une augmentation de capital de 3 194 743,44 €, soit la création de 34 352 080 actions nouvelles.

Les BSA_j ont une durée d'exercice de 12 mois à compter de leur attribution, soit une date de caducité fixée au 16 février 2020. Ils ont été admis à la cote sur Euronext Growth.

- b) La Conseil d'administration souhaitant favoriser les actionnaires les plus engagés aux côtés du Groupe pour participer à son développement.

Ainsi, durant une période de deux mois courant à partir du premier jour de cotation des BSA_j sur Euronext Growth, tout actionnaire procédant à l'exercice des BSA_j dans les conditions précitées sera détenteur d'une action nouvelle, à laquelle est attachée un BSA gratuit permettant la souscription d'une nouvelle action de DELTA DRONE. Ce nouveau BSA, dénommé « BSA_y » est fongible avec les 22 058 823 BSA créés le 1er février 2019 dans le cadre du dernier tirage du programme d'OCABSA.

Un BSA_y permet de souscrire une action DELTA DRONE au prix d'exercice de 0,136 €. Ainsi, théoriquement, l'exercice de l'ensemble des BSA_y doit concourir à une augmentation de capital de 4 671 882,88 €, soit la création de 34 352 080 actions nouvelles.

Les BSA_y présentent exactement les mêmes caractéristiques que les 22 058 823 BSA créés le 1er février 2019, à savoir, une durée d'exercice de 4 ans, soit une caducité fixée au 31 janvier 2023. Ils ont été admis à la cote sur Euronext Growth.

L'impact sur les comptes arrêtés au 30 juin 2019 des conversions de BSA_j et de BSA_y est le suivant :

Keuros	En nombre		En montant de capital (sur base de la valeur nominale des actions)
	BSA convertis	Actions créées	
Conversion de BSA _j	34 899 012	11 633 004	1 163 300
Conversion de BSA _y	68 988	68 988	6 899

CONTRAT OCEANE DE JUIN 2019 :

En date du 28 juin 2019, la société DELTA DRONE a émis 341 946 obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (« OCEANE ») représentant un emprunt obligataire de 2 632 984,20 euros et a racheté l'intégralité des BSA en circulation émis au profit de YORKVILLE dans le cadre du tirage des huit premières tranches de financement de l'opération d'OCABSA mise en place le 27 octobre 2016 (et qui se trouve ainsi soldée, à l'exception des 180 OCA encore en circulation au 30 juin 2019), soit 39 064 042 BSA, contre paiement d'une somme de 394 689 euros payée par compensation de créance avec une partie du prix de souscription des OCEANE.

Il est précisé que les OCEANE ont été intégralement souscrites par le fonds YA II PN, Ltd, dans le cadre d'une émission réservée.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan 2020 – 2021 (annoncé par voie de communiqué de presse en date du 10 juin 2019) qui vise à atteindre à horizon 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 30 M€, une marge d'exploitation positive de 10% et une activité hors de France représentant 30% du total.

Pour assurer le succès de ce plan, il est nécessaire de renforcer les ressources financières du groupe, afin d'être en mesure de financer avec sérénité les investissements et le BFR (Besoin en Fonds de Roulement) induits ;

Par ailleurs, l'opportunité de procéder au rachat des 39 064 042 BSA, qui étaient détenus par YORKVILLE à l'issue des tirages d'OCABSA entre octobre 2016 et juin 2019, est en ligne avec la volonté de maîtriser l'impact dilutif des instruments financiers en circulation.

Les principales caractéristiques des OCEANE sont les suivantes :

- Les OCEANE auront une valeur nominale de 7,70 € chacune et leur prix de souscription sera égal à 95% du pair. Elles ne porteront pas d'intérêt (sauf, par exception, en cas de survenance d'un cas de défaut) et auront une maturité de 18 mois à compter de leur émission.

Arrivées à échéance, ou à la demande de leur porteur en cas de défaut d'émission d'actions nouvelles ou de livraison d'actions existantes sur conversion des OCEANE, ou de survenance d'un cas de défaut, les OCEANE non converties devront être remboursées au prix du pair avec intérêts échus, le cas échéant, par la société DELTA DRONE.

- Les OCEANE pourront être converties en actions Delta Drone à la demande de leur porteur au cours de toute séance de bourse, selon la parité de conversion suivante : chaque OCEANE donnera le droit de souscrire à 100 actions DELTA DRONE (le « Ratio Initial de Conversion »), sous réserve d'ajustements légaux ou contractuels suivant la mise en place de mesures protectrices des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital.

A l'expiration de chaque période de 3 mois suivant la date d'émission des OCEANE (une « Date de Réinitialisation »), le nombre d'actions DELTA DRONE émises ou à remettre par la Société à chaque porteur d'OCEANE sur conversion d'une OCEANE sera réajusté de manière à être égal au plus élevé entre :

1. (a) Le pair de l'OCEANE divisé par (b) 90% du cours moyen pondéré par les volumes au cours des trois dernières séances de bourse précédant chaque Date de Réinitialisation (arrondi inférieur au centième près le plus proche), séances de bourse au cours desquelles le porteur d'OCEANE s'engage à ne pas céder d'actions DELTA DRONE sur le marché (le « Ratio de Conversion Réinitialisé », et ensemble avec le Ratio Initial de Conversion étant le « Ratio de Conversion ») ;
2. Le Ratio de Conversion immédiatement applicable avant la Date de Réinitialisation considérée.

Il est précisé que le Ratio de Conversion sera déterminé à trois décimales après la virgule et arrondi au plus proche millième (0,0005 étant arrondi au millième supérieur).

Si l'émission d'actions nouvelles ou la remise d'actions existantes implique l'émission ou la remise d'une fraction d'action, la Société arrondira cette fraction d'action au plus proche entier inférieur.

Les OCEANE, qui seront librement cessibles, ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché d'EURONEXT GROWTH PARIS et ne seront pas conséquent pas cotées.

Les actions nouvelles qui seraient éventuellement émises sur conversion des OCEANE porteront jouissance courante. Elles auront les mêmes droits que ceux attachés aux actions ordinaires existantes de la société DELTA DRONE et feront l'objet d'une admission sur le marché d'EURONEXT GROWTH PARIS sur la même ligne de cotation (Code ISIN FR0011522168).

La société DELTA DRONE pourra remettre, en échange de la conversion des OCEANE, des actions existantes qui auront été rachetées le cas échéant dans le cadre d'un programme de rachat d'actions conformément à la 6ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2019, sur seconde convocation. Préalablement à la mise en œuvre d'un tel programme de rachat d'actions, la société DELTA DRONE diffusera son descriptif par voie de communiqué de presse.

Au 30 juin 2019, les comptes consolidés intègrent le montant nominal des OCEANE, soit 2 632 984,20 euros, sur la ligne « Autres fonds propres », comme le reliquat des OCABSA émises en octobre 2016, compte tenu de la nature des deux emprunts obligataires, induisant une conversion de ces derniers en capital social de la société DELTA DRONE.

2) PLAN 2018-2019 :

Le Groupe DELTA DRONE a mis en place, sous l'autorité du CoDIR, une équipe projet destinée à définir les contours d'un plan 2018-2019, dont les trois axes résident dans :

- *L'abaissement des charges de fonctionnement du Groupe* :
Une réorganisation des différents sites français du Groupe a été réalisée à compter du 1^{er} semestre 2018 (ainsi, le Groupe est passé de 11 à 5 sites, dont 3 situés en RHÔNE-ALPES).

Cette démarche a eu pour conséquence de réduire, d'une part, les charges de personnel du périmètre du Groupe, et d'autre part, certaines charges de fonctionnement directement liées aux sites fermés.

Le premier semestre 2019 a été marqué par la prise de décision de fermer également l'établissement de Paris du Groupe, tout en proposant aux salariés concernés des mesures de reclassement sur les autres sites de DELTA DRONE. La fermeture effective du site de Paris est intervenue sur juillet et août 2019, sachant qu'aucun des salariés n'a manifesté son accord pour un repositionnement sur le site du siège du Groupe de DARDILLY.

Enfin, compte tenu de la réorientation de la stratégie du Groupe s'inscrivant dans le plan 2018-2019 édicté par la Gouvernance du Groupe, des départs de salariés ont été également constatés sur les autres sites, sur la base soit de départs volontaires, soit de ruptures conventionnelles à l'initiative des salariés.

Dès lors, au travers des mesures prises et de leur impact comptable, il est important de noter que le résultat d'exploitation, retraité des dotations aux amortissements, bien que toujours négatif, se trouve significativement amélioré au 30 juin 2019. Soit le tableau suivant :

En Keuros	Au 30 juin 2019 (6 mois)	Au 30 juin 2018 (6 mois)	Au 31 décembre 2018 (12 mois)
Chiffre d'affaires	5 893	4 252	10 449
Production stockée	(3)	2	(1)
Production immobilisée	299	63	613
Achats de marchandises et de MP consommés	1 154	662	3 073
MARGE BRUTE	5 035	3 655	7 988
Autres achats et charges externes	2 347	2 674	4 826
VALEUR AJOUTEE	2 688	981	3 162
Subventions d'exploitation	20	7	39
Impôts, taxes et versements assimilés	129	93	179
Charges de personnel	5 467 (*)	4 691	9 303
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(2 887)	(3 796)	(6 281)
Transferts de charges	96	165	212
Autres produits d'exploitation	282	4	14
Autres charges d'exploitation	8	8	24
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS	(2 517)	(3 635)	(6 079)
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 041 (*)	1 066	1 767
RESULTAT D'EXPLOITATION COMPTABLE	(3 558)	(4 702)	(7 846)

(*) – Retraitement d'une indemnité transactionnelle de 45 K€ constatée en charges de personnel mais neutralisée par une reprise de provision constituée fin 2018.

Eu égard aux mouvements constatés sur les effectifs sur le 1^{er} semestre 2019, la masse salariale du Groupe peut être retraitée de l'ordre de 480 K€ (charges supportées sur le 1^{er} semestre 2019 mais qui, en l'absence de remplacement prévu à la suite de la réorganisation interne opérée, ne sera pas reconduite sur le 2nd semestre 2019), induisant ainsi un résultat retraité d'exploitation avant dotations pour le 1^{er} semestre de l'ordre de (2 082) K€.

- La définition précise du besoin de financement complémentaire pour 2018 et 2019 : la fin du contrat OCABSA d'octobre 2016 et la mise en place du contrat OCEANE de juin 2019, s'inscrivent dans cette démarche.
- La poursuite d'une croissance soutenue du chiffre d'affaires. Force est de constater que cet objectif est en ligne avec les ratios de chiffre d'affaires à fin décembre 2018 et à fin juin 2019, d'autant que les progressions organiques constatées sont conformes aux attentes de la Gouvernance en la matière.

3) MISE AU POINT D'UNE SOLUTION D'INVENTAIRE EN ENTREPOT PAR DRONE, EN PARTENARIAT AVEC GEODIS, ET D'UNE SOLUTION DE DRONE AUTOMATIQUE DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE

Après une phase de développement, l'exercice 2019 est marqué par la mise au point, en France et à l'étranger, de deux solutions particulièrement innovantes, brevetées et aujourd'hui en phase d'industrialisation :

- Dans le domaine de la sécurité, une solution de drone automatique permettant d'optimiser la surveillance de sites, notamment industriels, au moyen de rondes pré-programmées et de missions de levées de doute. Cette solution est issue de la mutualisation des travaux de conception et d'ingénierie menés depuis plusieurs années par les sociétés PIXIEL et DPS. Sa commercialisation bénéficie dès le départ de quatre atouts majeurs :
 - La crédibilité et la notoriété acquises par la division Delta Drone ISS depuis plus d'un an en matière de surveillance & sécurité lors de nombreux événements majeurs : meeting aérien de la Ferté-Alais, Bol d'Or, Ryder Cup, Forum de la Paix, course cycliste Paris-Nice, Grand prix de France F1, Plages électroniques de Cannes, etc.
 - L'accès privilégié au portefeuille clients actuel du pôle sécurité privée du groupe, constitué des entités Aer'Ness et ATM,
 - La signature d'accords de distribution et de partenariat, en cours de finalisation, avec plusieurs acteurs reconnus du secteur de la sécurité privée.
 - La forte mobilisation des équipes du Groupe dans les filiales étrangères (Maroc, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud, Ghana) et la constitution progressive de services régionaux de maintenance & SAV. Il faut noter que ces implantations, par leur ancrage national, favorisent dès à présent les échanges avec les autorités pour obtenir les homologations et autorisations indispensables.
- Dans le domaine des inventaires en entrepôts, une solution intégrant un drone, conçue pour fonctionner de manière entièrement automatisée et en toute sécurité, permettant de très fortement diminuer le temps consacré aux inventaires et ne nécessitant pas d'intervention humaine hormis l'opérateur assurant la supervision de la mission. Cette solution est le fruit de trois ans de développement menés dans le cadre d'un partenariat étroit avec GEODIS, acteur de premier plan mondial du secteur de la logistique et des transports de marchandises. A l'évidence, la commercialisation bénéficiera progressivement de la présence directe de GEODIS dans 67 pays et de son réseau mondial qui relie plus de 120 pays.

Un premier effet positif de la commercialisation de ces deux solutions devrait être notable dès 2020, avec un impact beaucoup plus significatif en 2021.

5-2 – EVENEMENTS POSTERIEURS DE LA PERIODE :

5-2-1 – Evolution dans la détention capitalistique du Groupe DELTA DRONE au sein de sa filiale DELTA DRONE MAROC

Sur la première quinzaine du mois de juillet 2019, le Groupe DELTA DRONE a finalisé son adossement au Maroc auprès d'un Groupe marocain privé de premier plan, dont l'objectif est le développement des activités commerciales des solutions développées par le Groupe sur cette zone géographique en particulier, et sur les différents pays bénéficiant de l'influence marocaine en Afrique.

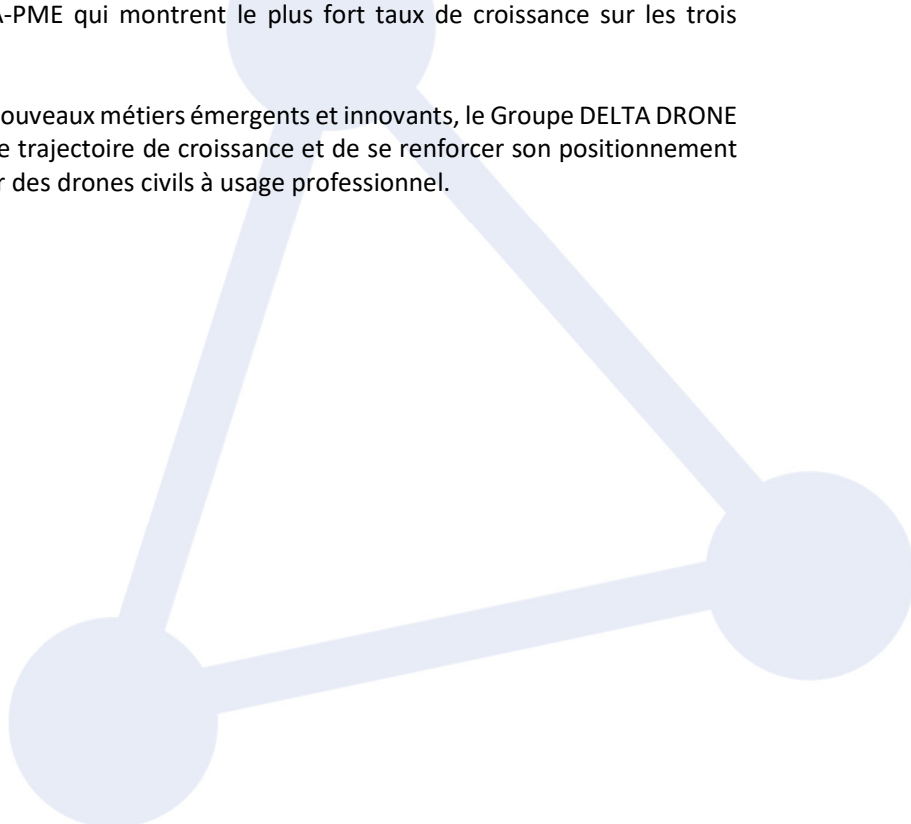
L'opération, réalisée au travers de la cession de 49% du capital de DELTA DRONE MAROC, est une avancée majeure pour le développement des activités du Groupe et devrait avoir un impact significatif sur la commercialisation des solutions innovantes mises au point par le Groupe.

5-2-2 – Le Groupe DELTA DRONE récompensé pour la deuxième année consécutive par le Prix FORBES FUTUR 40

Le Groupe DELTA DRONE s'est vu remettre le 10 juillet 2019, pour la deuxième année consécutive, le prix Forbes Futur40 récompensant les champions de la croissance cotés sur EURONEXT PARIS.

Créé en 2014, ce palmarès Futur40, réalisé en association avec PME Finance-Europe Entrepreneurs, FORBES, PARIS EUROPLACE, EURONEXT, MORNINGSTAR, SUSTAINALYTICS, RSM, la Fédération des Investisseurs Individuels (F2iC), le Centre des Professions Financières et ENDERBY, distingue les 40 entreprises cotées éligibles au PEA-PME qui montrent le plus fort taux de croissance sur les trois dernières années.

Fort de son positionnement sur de nouveaux métiers émergents et innovants, le Groupe DELTA DRONE a pour ambition de poursuivre cette trajectoire de croissance et de se renforcer son positionnement en tant qu'acteur majeur du secteur des drones civils à usage professionnel.



5-3 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

5-3-1 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des entités du groupe arrêtées au 30 juin 2019. Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et principes généralement applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation n'est constaté au 30 juin 2019, par rapport à l'arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe Delta Drone sont établis selon le référentiel français, conformément aux règles et méthodes relatives aux comptes consolidés approuvé par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Règlementation Comptable.

Les sociétés du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. L'intégration globale revient à intégrer à 100% poste par poste, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires et après élimination des opérations intra-groupe. La méthode globale est appliquée aux états financiers des entreprises dans lesquelles la société exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, mis en harmonie, le cas échéant, avec les principes comptables retenus par le Groupe. Les comptes sociaux des entités consolidées sont d'une durée de 12 mois, exception faite pour les entités entrées en cours de période dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le détail du périmètre de consolidation est présenté à la note 5-3-2 du présent document.

RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Afin de présenter les comptes des sociétés consolidées sur une base économique et homogène, les comptes sociaux font l'objet de divers retraitements, conformément aux principes exposés ci-dessous. Après cumul des bilans et des comptes de résultat, éventuellement retraités, les soldes réciproques ainsi que les plus ou moins-values résultant d'opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

CONVERSION DES COMPTES ET DES FILIALES ETRANGERES ET DES ETABLISSEMENTS STABLES A L'ETRANGER

Les postes de bilan des filiales étrangères consolidées et des établissements stables sont convertis sur la base des cours de change à la clôture de la période et le compte de résultat au cours moyen de la période.

Il est à noter que si les filiales étrangères de DELTA DRONE, en cours de déploiement au 30 juin 2019, présentent une autonomie financière restreinte à cette date, le choix de l'application de la méthode du « taux de clôture » plutôt que celle du « taux historique » s'explique par les perspectives de développement sur leur propre zone géographique en cours de réalisation.

Il est à noter que les comptes de DELTA DRONE MAROC dont la devise est le Dirham Marocain, de DELTA DRONE AFRICA, DELTA DRONE SOUTH AFRICA, ROCKETMINE SOUTH AFRICA dont la devise est le rand, de ROCKETMINE GHANA dont la devise est le cedi, de DELTA DRONE COTE D'IVOIRE dont la devise est le franc CFA et d'AERO41 dont la devise est le Franc Suisse, sont convertis en consolidation en euros, devise de tenue de la consolidation du groupe.

PRINCIPES COMPTABLES

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

Le Groupe effectue essentiellement des prestations de services dont la reconnaissance tant en termes de chiffres d'affaires qu'en termes de marge repose sur la facturation desdites prestations.

Les prestations à facturer sont évaluées aux prix de vente et représentent la part du chiffre d'affaires non encore facturée, selon le degré d'avancement de la prestation. Parallèlement, lorsque la prestation au client excède le revenu reconnu à l'avancement de la prestation, cet excédent est retraité en produit constaté d'avance.

Lorsque des avances et acomptes sont versés par les clients en contrepartie de l'avancement des travaux, ceux-ci figurent au passif du bilan et ne font pas l'objet de compensation avec les factures à établir qu'ils financent.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise pour son propre compte. Ils sont constatés à l'actif lorsqu'ils remplissent simultanément les conditions suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement des projets en vue de leur mise en service ;
- L'intention d'achever les projets concernés en vue de leur utilisation ;
- La capacité à utiliser les projets développés ;
- Les projets en cause sont nettement individualisés ;
- Les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, en générant des avantages économiques futurs probables ;
- La société dispose de la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables aux projets en cours de développement.

L'ensemble des dépenses engagées constitue exclusivement des frais de développement par opposition aux frais de recherche fondamentale.

L'enregistrement des frais à l'actif se fait sur la base des coûts directs de chaque projet, auxquels s'ajoute une quote-part de frais généraux évaluée comme le rapport entre les frais généraux et la somme des coûts de l'entreprise. Cette quote-part est calculée en fin d'année pour application sur l'exercice suivant.

Les frais de recherche et de développement sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans. Dans ce cadre, une harmonisation des amortissements pratiqués au niveau de la société PIXIEL a été effectuée dans les comptes consolidés : initialement amortis sur une durée de 12 mois pour

certaines développements activés et sur 3 ans pour les autres, un recalcul des amortissements sur une base de 5 ans a été réalisé. La conséquence financière sur les comptes consolidés au 30 juin 2019 est une correction du résultat du premier semestre 2019 à hauteur de 92 K€, s’additionnant à la situation d’ouverture de la société PIXIEL constatée au 1^{er} juillet 2018, à hauteur de 105 K€, et de la correction du résultat du second semestre 2018 de cette entité, à hauteur de 81 K€.

Il est précisé que les frais de recherche et de développement engagés par PIXIEL, présentant une valeur nette comptable de 1 443 K€, concernent la mise au point de la solution « événementielle » dite NOEPTER, utilisée notamment dans le cadre des prestations réalisées dans les spectacles du Puy du Fou, et de la solution de sécurité par drone autonome.

Enfin, dans les comptes de la société DELTA DRONE ENGINEERING, les frais de recherche et développement présentant une valeur nette comptable de 327 K€, concernent la mise au point du vecteur aérien DELTA X, actuellement utilisé pour la réalisation d’une partie des prestations du Groupe.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels sont enregistrés à l’actif du bilan à leur coût d’acquisition.

Ecarts d’acquisition – ACTIF et PASSIF

Les écarts d’acquisition constatés à l’occasion d’une prise de participation ou de contrôle (différence entre coût d’acquisition à la juste valeur des titres et la quote-part des justes valeurs des actifs et des passifs à la date d’acquisition) sont inscrits :

- Sous la rubrique « écarts d’acquisition » à l’actif du bilan lorsqu’ils sont positifs. Ils sont alors amortis sur une durée de 5 ans à compter de leur date de comptabilisation ;
- Sous la rubrique « provisions pour risques et charges » au passif du bilan, lorsqu’ils sont négatifs et qu’ils sont représentatifs d’une valeur significative.

Sont constatés dans les comptes consolidés au 30 juin 2019, les écarts acquisitions – ACTIF, afférents aux filiales :

En Keuros	Valeur brute des écarts d’acquisition (ACTIF) constatée au 30 juin 2019	Dotation aux amortissements des écarts d’acquisition (ACTIF) pratiquée sur l’exercice 2019	Cumul des amortissements pratiqués au 30 juin 2019	Valeur nette des écarts d’acquisition (ACTIF) constatée au 30 juin 2019
DELTA DRONE ENGINEERING (ex-FLY-N-SENSE)	4 003	400	2 869	1 134
MTSI	610	0	610	0
HYDOGEOSPHERE (ex-DRONEO)	18	2	14	4
AER NESS SECURITY (ex-ALTERNATIVE SECURITE)	9	1	4	5
TECHNIDRONE	975	97	363	611
ROCKETMINE	739	74	345	394
AER NESS INTERIM	20	2	8	12
PIXIEL	1 379	138	276	1 103
TOTAL	7 753	714	4 490	3 264

Sont constatés dans les comptes consolidés au 30 juin 2019, les écarts acquisitions – PASSIF, afférents aux filiales :

En Keuros	Valeur brute des écarts d'acquisition (PASSIF) constatée au 30 juin 2019	Reprises aux provisions des écarts d'acquisition (PASSIF) pratiquée sur l'exercice 2019	Cumul des reprises pratiqués au 30 juin 2019	Valeur nette des écarts d'acquisition (PASSIF) constatée au 30 juin 2019
ATM GROUP SRA	(694)	(12)	(12)	(682)
PIXIEL	(74)	0	0	(74)
TOTAL	(768)	(12)	(12)	(757)

L'opération d'acquisition d'avril 2019 des titres de PIXIEL donne lieu à la constatation d'un « badwill » de 74 K€, constaté, comme l'imposent les règles comptables en la matière, sur la ligne « Provisions pour risques et charges » du passif du bilan consolidé. Cette provision fera l'objet d'une reprise calculée sur le rythme d'amortissement de l'écart d'acquisition – Actif, constaté en 2018 lors de l'entrée de PIXIEL dans le périmètre de consolidation du Groupe.

L'opération de juin 2019 des titres d'ATM GROUP SRA donne lieu également à la constatation d'un « badwill » de 694 K€, constaté, comme l'imposent les règles comptables en la matière, sur la ligne « Provisions pour risques et charges » du passif du bilan consolidé. Cette provision fait l'objet d'une reprise calculée selon le mode linéaire sur 5 ans, à compter de l'entrée d'ATM GROUP SRA dans le périmètre de consolidation du Groupe. Ainsi, une reprise de provision de 12 K€ est constatée dans les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2019.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs du groupe sont conformes au règlement CRC 2002-10, notamment en ce qui concerne la décomposition des constructions selon une approche prospective. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire ou dégressive sur leur durée d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction des durées d'utilisations suivantes :

- Agencements, installations	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériels et mobiliers de bureau	5 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 ans

Retraitement des opérations de Crédit-bail

Les biens acquis au moyen de contrats de crédit-bail sont enregistrés en immobilisations à leur valeur brute. Corrélativement, la dette financière qui en résulte est inscrite au passif.

Les contrats de crédit-bail sont comptabilisés de la manière suivante :

- Les actifs sont immobilisés au prix d'achat du bien au commencement du contrat. Ils sont ensuite amortis suivant le mode linéaire sur la durée de la location.
- Les redevances payées au titre de la location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette.

- La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque exercice.
- Les montants correspondant à l'option d'achat sont inclus dans la dette financière relative au crédit-bail.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au bilan à leur valeur historique. Celles-ci sont dépréciées en cas de pertes de valeur durable.

Elles intègrent notamment :

- Les sociétés partenaires du réseau DELTA DRONE NETWORK, auxquelles le groupe apporte son soutien mais au sein desquelles le groupe DELTA DRONE n'a aucune influence notable, tant en matière de pouvoir, que de contrôle ;
- Les prises de participation s'inscrivant dans une démarche d'investissement financier, sans que le Groupe n'exerce une quelconque influence dans la gouvernance desdites participations. Il s'agit des sociétés DONECLE, ELISTAIR et GMS SYSTEM.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat.

Une éventuelle provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Plus spécifiquement, une analyse a été menée sur la rotation des différents articles stockés, afin d'appréhender le niveau de dépréciation à retenir dans les comptes de la période considérée.

Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Si la comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire fait apparaître des plus ou moins-values, les moins-values font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Valeurs Mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire, si celle-ci est inférieure. Lorsque la valeur d'inventaire des titres établie sur la base du dernier cours constaté avant la clôture est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Provisions

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions. Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Dans ce cadre, au regard des risques et litiges identifiés au 31 décembre 2018, des provisions pour risques et charges sont constatées au passif du bilan pour 1 489 K€, dont 757 K€ sont afférents aux écarts d'acquisition – PASSIF, mentionnés dans la rubrique « Ecart d'acquisition » ci-dessus.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires d'imposition, des retraitements de consolidation ou de la constatation des déficits reportables. L'enregistrement des impôts différés est constaté au regard de la situation fiscale de l'entreprise, dans le respect du principe de prudence.

Ainsi, les impôts différés actifs sur déficits reportables ne sont comptabilisés que lorsque leur imputation sur les bénéfices futurs est très probable.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraite figurent en provisions pour risques et charges au passif du bilan et concernent essentiellement les sociétés DELTA DRONE, DELTA DRONE ENGINEERING (Ex-FNS), HYDROGEOSPHERE (Ex-DRONEO), ECOLE FRANÇAISE DU DRONE, MTSI, TECHNI DRONE, AER'NESS et PIXIEL.

Les sociétés filiales d'AER NESS et d'ATM GROUP SRA n'ont pas donné lieu au calcul d'une provision au 30 juin 2019 au titre de leurs engagements de retraite, eu égard à la non-significativité de ces derniers et au modèle économique de ces sociétés.

En ce qui concerne les filiales étrangères, aucune provision pour engagement de départ à la retraite n'est constatée dans les comptes consolidés au 30 juin 2019, eu égard à l'absence d'un tel engagement à la clôture de la période compte tenu de la législation en vigueur applicable à ces filiales.

Les engagements du Groupe au titre des indemnités de départ à la retraite sont estimés à partir d'un calcul actuariel conforme à la recommandation CNC 2003-R.01, prenant en compte un taux de turnover du personnel. Ils correspondent à la valeur probable de la dette de l'entreprise à l'égard de chacun de ses salariés. Le calcul des droits à la retraite acquis par les salariés est déterminé à partir des conventions et accords en vigueur. Le Groupe n'a pas d'autres engagements significatifs en matière sociale.

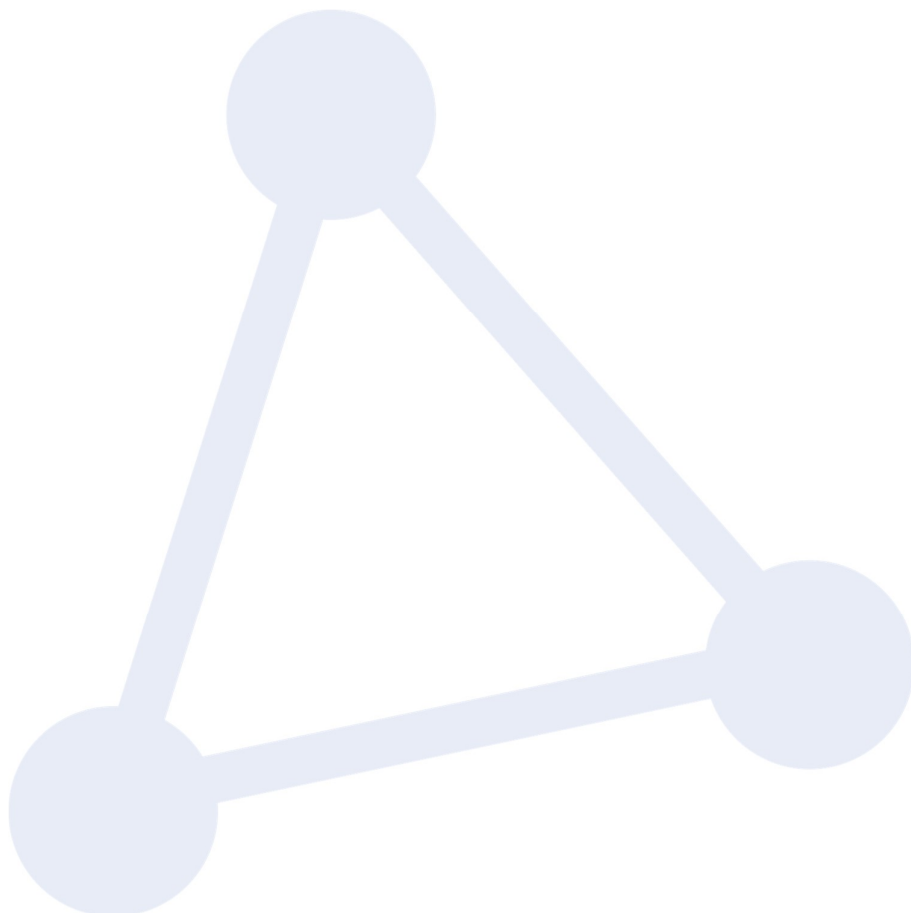
Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Conversion des dettes et créances libellées en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture.

Les écarts de change constatés lors de la conversion des créances et dettes « intragroupe » ont été constatée sur la ligne « Ecart de conversion » constatée au niveau des capitaux propres consolidés. Il est indiqué que la majeure partie du montant constaté au 30 juin 2019 provient de la conversion en euros des comptes des différentes filiales étrangères, notamment celles sises en Afrique du Sud et au Ghana, pour lesquelles la variation du taux de conversion du rand et du cedi ghanéen a été significativement impactante sur le 1^{er} semestre 2019.



5-3-2 – Informations relatives au périmètre de consolidation

Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation :

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Méthode de consolidation (*)		Pourcentage d'intérêt		Date d'entrée	
	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018		
DELTA DRONE	Société mère		100,0%	100,0%	Antérieurement à 2019	
MTSI	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2019	
HYDROGEOSPHERE (Ex-DRONEO)	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2019	
DELTA DRONE ENGINEERING (Ex-FNS)	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2019	
TECHNI DRONE	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2019	
PIXIEL	I.G.	I.G.	100,0%	36,9%	Antérieurement à 2019	(1)
EMD	I.G.	I.G.	100,0%	36,9%	Antérieurement à 2019	(1)
AER'NESS	I.G.	I.G.	42,5%	42,5%	Antérieurement à 2019	
ATM GROUP SRA	I.G.	N/A	27,6%	N/A	Entrée de périmètre le 1er juin 2019	(2)
ATM GROUP SECURITE	I.G.	N/A	27,6%	N/A	Entrée de périmètre le 1er juin 2019	(2)
ATM GROUP ACCUEIL	I.G.	N/A	27,6%	N/A	Entrée de périmètre le 1er juin 2019	(2)
AFM	I.G.	N/A	27,6%	N/A	Entrée de périmètre le 1er juin 2019	(2)
AER'NESS SECURITY (ex-ALTERNATIVE SECURITE)	I.G.	I.G.	27,6%	42,5%	Antérieurement à 2019	(2)
AER'NESS INTERIM	I.G.	I.G.	42,5%	42,5%	Antérieurement à 2019	
AER'NESS EVENT	I.G.	I.G.	27,6%	27,6%	Antérieurement à 2019	
AER NESS TRAINING (Ex-ECOLE FRANÇAISE DU DRONE)	I.G.	I.G.	42,5%	42,5%	Antérieurement à 2019	
DDRONE INVEST FRANCE	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2019	
DRONE PROTECT SYSTEM	M.E.	N/A	41,9%	N/A	Entrée de périmètre le 1er juin 2019	(3)
DELTA DRONE EXPERTS (Ex-AGROFLY FRANCE)	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2019	
DELTA DRONE MAROC	I.G.	I.G.	99,9%	99,9%	Antérieurement à 2019	
DSL SOUTH AFRICA (Ex-DELTA DRONE AFRICA)	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2019	
DELTA DRONE SOUTH AFRICA	I.G.	I.G.	100,0%	100,0%	Antérieurement à 2019	
ROCKETMINE SOUTH AFRICA	I.G.	I.G.	74,0%	74,0%	Antérieurement à 2019	
ROCKETMINE GHANA	I.G.	I.G.	66,6%	66,6%	Antérieurement à 2019	
DELTA DRONE COTE D'IVOIRE	I.G.	I.G.	90,0%	90,0%	Antérieurement à 2019	
AERO41	M.E.	N/A	40,3%	N/A	Antérieurement à 2019	(4)
ERGASIA CAMPUS	I.P.	N/A	50,00%	N/A	Acquisition sur 1er mars 2019	(5)

(*) :

I.G. : Intégration globale

I.P. : Intégration proportionnelle

M.E. : Mise en équivalence

N/A : Non applicable

(1)

DELTA DRONE a acquis en avril 2019 le solde des actions de la société PIXIEL, soit 63,10% des titres, portant ainsi sa participation à 100%/

Par ailleurs, la société EMD SARL étant détenue à 100% par la société PIXIEL, ses comptes sont également intégrés globalement dans la consolidation du Groupe DELTA DRONE, en appliquant le même pourcentage d'intérêt que sa société mère, soit 100%.

(2)

Acquisition de 65% des titres d'ATM GROUP SRA avec paiement par cash (1 210 K€) par AER NESS et par échange de 35% des titres d'AER NESS SECURITY à MM. BOBILLON et BARD (deux actionnaires d'ATM GROUP SRA), en date du 07/06/2019.

Cela implique donc les taux de contrôle suivants au niveau d'AER NESS :

Dans ATM GROUP SRA :

Quote-part détenue par DELTA DRONE : 42,5% d'AER NESS

Quote-part détenue par AER NESS : 65% d'ATM GROUP SRA

Donc pourcentage de contrôle d'ATM GROUP SRA : 42,5% (AERNESS) x 65%(QP acquise), soit 27,625%

Dans ATM GROUP ACCUEIL, ATM GROUP SECURITE et AMF :

Quote-part détenue par DELTA DRONE : 42,5% d'AER NESS

Quote-part détenue par AER NESS : 65% d'ATM GROUP SRA

Quote-part détenue par ATM GROUP SRA : 100% d'ATM ACCUEIL, d'ATM GROUP SECURITE et d'AMF

Donc pourcentage de contrôle dans les filiales d'ATM GROUP SRA : = 42,5% (AERNESS) x 65%(ATM GROUP SRA) x 100%(QP détenue), soit 27,625%.

(3)

Acquisition de 41,905% des titres de DPS par :

1) Acquisition de 680 actions le 6/06/2019 ;

2) Souscription à une augmentation de capital réservée de 200 nouvelles actions (le 25/06/2019).

D'où, le pourcentage de contrôle :

Total d'actions post augmentation de capital : 2 100

Nombre d'actions détenu par DDRONE INVEST : 880

Pourcentage de contrôle de DDRONE INVEST FRANCE : 41,905%

Pourcentage de contrôle de DDRONE INVEST par DD : 100%

Pourcentage de contrôle pour la consolidation : 41,905%

(4)

Comme il existe des actions de préférence et des actions ordinaires, le taux de contrôle est différent de celui d'intérêt.

Pourcentage détenu avec droit de vote : 29,60%

Pourcentage d'intérêt : 40,26%

(5)

Société créée en 2019 en association avec le Groupe MARE NOSTRUM, à hauteur de 50% du capital pour chacun des deux associés. Au titre du 1^{er} semestre 2019, seul le capital a été versé, sans qu'aucune activité ni aucun flux financier autre ne soit constaté.

Sociétés exclues du périmètre de consolidation :

Sont exclues du périmètre de consolidation au 30 juin 2019 :

- Les sociétés faisant partie du réseau DELTA DRONE NETWORK :

DELTA DRONE a poursuivi sa politique d'accompagnement des sociétés faisant partie du réseau DELTA DRONE NETWORK, se traduisant par un renforcement de son pourcentage de détention capitalistique dans certaines des sociétés.

Ces opérations d'investissement ont été réalisées à l'occasion de la tenue des assemblées générales annuelles des entités concernées, au cours du mois de juin 2016.

Le groupe DELTA DRONE apportant son soutien au réseau sans avoir aucune influence sur son management, l'intégration des sociétés concernées dans le périmètre de consolidation du 30 juin 2019, n'a pas été considérée comme étant significative.

Toutefois, dans le cadre de l'application des décisions stratégiques prises par le CoDIR de DELTA DRONE et dans un souci de rationalisation de ses charges, DELTA DRONE a cédé à quatre membres du réseau sa participation dans leur capital – pour l'euro symbolique – et a effectué un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune. Ces opérations ont permis d'intégrer les télépilotes concernés dans les effectifs salariés de DELTA DRONE, au travers de la conclusion de contrats à durée déterminée. Cette démarche s'inscrit dans la nécessité pour le Groupe de disposer de télépilotes expérimentés au cours de la période d'activité la plus chargée du 1^{er} semestre, notamment en ce qui concerne les missions liées à l'inspection industrielle, tout en maîtrisant les coûts attachés.

Les pourcentages de détention au 30 juin 2019 de DELTA DRONE dans le capital des entités restantes du réseau DELTA DRONE NETWORK sont les suivants :

Sociétés de DELTA DRONE NETWORK	Taux de participation au 30 juin 2019
SOLUDRONE	26,1%
R-DRONE	17,5%
RPL VISION	24,4%
DRONE AMS	24,9%
DRONE POWER	27,7%
POLIDRONE	5,0%
KAPTURE	0,2%

- Participation financière dans des sociétés à fort potentiel :

Les détentions de participations minoritaires au sein des sociétés ELISTAIR, DONECLE et GM SYSTEM, ont été intégrées dans l'actif immobilisé du Groupe DELTA DRONE au 30 juin 2019.

L'ensemble des investissements réalisés n'a qu'une vocation de placement et de sécurisation de l'accès à une technologie en synergie avec les besoins de DELTA DRONE pour son développement, aucune influence notable n'est exercée par le groupe sur ces entités.

Il est à noter que sur le 1^{er} semestre 2019, le Groupe DELTA DRONE a réalisé la cession de ses participations au sein des sociétés ZOOOMEZ (eu égard à la dépréciation constituée en 2018 sur ces titres, la cession réalisée à une valeur inférieure à celle de l'investissement initial n'a entraîné aucun impact sur le résultat de la période) et KEAS (en réalisant une plus-value de cession de l'ordre de 253 K€, pour une durée de détention de moins de deux ans).

5-4 – NOTES SUR LE BILAN, LE COMPTE DE RESULTAT ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Soit le tableau de variation suivant :

En Keuros	Concessions et brevets	Frais d'établissement	Frais de développement	Fonds commercial	Immobilisations en cours	Autres immobilisations incorporelles	Total
Brut	290	0	5 416	202	649	8	6 565
Amortissements cumulés	(170)	0	(4 605)	0	(638)	(6)	(5 418)
Valeur nette au 30/06/2018	120	0	811	202	11	2	1 147
Brut	365	0	7 045	202	638	8	8 259
Amortissements cumulés	(248)	0	(4 926)	0	(638)	(7)	(5 819)
Valeur nette au 31/12/2018	117	0	2 119	202	0	1	2 440
Variation de périmètre	9	0	0	0	0	0	9
Variation de taux de change	0	0	0	0	0	0	0
Juste valeur	0	0	0	0	0	0	0
Acquisitions	12	0	299	0	0	0	311
Cessions	0	0	0	0	0	0	0
Reclassements	0	0	(186)	0	0	0	(186)
Dotations nettes de reprises	(30)	0	(279)	0	0	(0)	(310)
Solde net de fin de période	109	0	1 952	202	0	1	2 265
Brut	419	0	7 345	202	638	8	8 611
Amortissements cumulés	(310)	0	(5 391)	0	(638)	(7)	(6 346)
Valeur nette au 30/06/2019	109	0	1 952	202	0	1	2 265

Les immobilisations incorporelles, exclusion faite des écarts d'acquisition, du groupe DELTA DRONE sont composées en grande partie, au 30 juin 2019, des frais de recherche et de développement engagés pour la mise au point du vecteur aérien DELTA X, des développements apportés au système DDCIS et aux développements engagés au titre de la mise au point des solutions innovantes du Groupe par la société PIXIEL.

Tableau de répartition géographique :

Valeur nette comptable (En Keuros)	France	Europe	USA	Afrique	Amérique du Sud	Asie/Inde	Total
Concessions et brevets	68			40			109
Frais d'établissement							0
Frais de développement	1 952						1 952
Fonds commercial	202						202
Immobilisations en-cours							0
Autres immos. Incorporelles	1						1
Valeur nette au 31/12/2018	2 224	0	0	40	0	0	2 265

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Soit le tableau de variation suivant :

En Keuros	Terrains et constructions	Installations techniques	Matériel de transports	Mobilier et matériel de bureau	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Brut	0	934	86	519	0	3 837	5 377
Amortissements cumulés	0	(428)	(51)	(317)	0	(1 891)	(2 687)
Valeur nette au 30/06/2018	0	506	35	202	0	1 946	2 690
Brut	0	1 205	75	549	0	3 798	5 627
Amortissements cumulés	0	(594)	(49)	(360)	0	(2 197)	(3 200)
Valeur nette au 31/12/2018	0	611	26	189	0	1 601	2 427
Variation de périmètre	0	1	6	19	0	9	35
Variation de taux de change	0	0	(0)	1	0	4	5
Juste valeur	0	0	0	0	0	0	0
Acquisitions	0	69	10	38	0	180	297
Cessions	0	(19)	(19)	(8)	0	(85)	(130)
Reclassements	0	0	0	0	0	0	0
Dotations nettes de reprises	0	(106)	12	(58)	0	(373)	(525)
Solde net de fin de période	0	556	34	181	0	1 338	2 109
Brut	0	1 351	135	655	0	3 929	6 071
Amortissements cumulés	0	(795)	(101)	(474)	0	(2 592)	(3 962)
Valeur nette au 30/06/2019	0	556	34	181	0	1 338	2 109

Les immobilisations corporelles intègrent pour les installations techniques et le matériel de transport, le retraitement des contrats de crédit-bail pour une valeur brute de 793 K€ (y compris les valeurs résiduelles) et un amortissement cumulé de 382 K€.

Les autres immobilisations correspondent essentiellement au parc de drones en activité (y compris les prototypes fabriqués) ainsi que les agencements réalisés dans le cadre de l'implantation de la société dans ses locaux.

Le parc de drones constaté à l'actif du bilan a fait l'objet d'une analyse pour apprécier les besoins du groupe dans le cadre de son redéploiement stratégique. Les drones conservés à l'actif du bilan sont amortis selon le mode linéaire et sur une durée de 3 ans. Ayant été produits par la société DELTA DRONE ENGINEERING et cédés à DELTA DRONE, cette cession a fait l'objet d'un retraitement en consolidation de sorte de neutraliser l'impact de la marge associée à leur vente initiale, notamment en ce qui concerne les amortissements constatés sur la période.

Tableau de répartition géographique suivant :

Valeur nette comptable (En Keuros)	France	Europe	USA	Afrique	Amérique du Sud	Asie/Inde	Total
Terrains et constructions							0
Installations techniques	556						556
Matériel de transport	26			8			34
Mobilier et matériel informatique	79			102			181
Autres immos. corporelles	1 050			288			1 338
Immobilisations en-cours							0
Valeur nette au 31/12/2018	1 711	0	0	398	0	0	2 109

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Soit le tableau de variation suivant :

En Keuros	Titres de participation	Titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Total
Brut	2 107	14	139	2 260
Dépréciations cumulées	(48)	0	0	(48)
Valeur nette au 30/06/2018	2 059	14	139	2 212
Brut	2 222	486	202	2 910
Dépréciations cumulées	(241)	0	0	(241)
Valeur nette au 31/12/2018	1 981	486	202	2 669
Variation de périmètre			152	152
Variation de taux de change			0	0
Juste valeur				0
Acquisitions	84	476	3	563
Cessions	(505)		(44)	(549)
Reclassements				0
Dotations nettes de reprises	111			111
Solde net de fin de période	1 671	962	314	2 946
Brut	1 801	962	314	3 076
Amortissements cumulés	(130)			(130)
Valeur nette au 30/06/19	1 671	962	314	2 946

Les titres de participation correspondent essentiellement aux participations non consolidées, détenues dans les sociétés membres du RESEAU DELTA DRONE NETWORK et celles détenues à la suite des investissements réalisés dans des sociétés à fort potentiel (cf. paragraphe 5-3-2 du présent document).

Les autres immobilisations financières sont composées des dépôts et cautionnements versés dans le cadre des contrats de locations souscrits par les différentes entités du Groupe.

Par ailleurs, deux sociétés font l'objet d'une intégration dans le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence (cf. paragraphe 5-3-2 du présent document). Soit le tableau :

En Keuros	Titres mis en équivalence	Total
Brut	0	0
Dépréciations cumulées	0	0
Valeur nette au 30/06/2018	0	0
Brut	0	0
Dépréciations cumulées	0	0
Valeur nette au 31/12/2018	0	0
Variation de périmètre	413	413
Variation de taux de change	(1)	(1)
Juste valeur		0
Acquisitions		0
Cessions		0
Reclassements		0
Dotations nettes de reprises		0
Solde net de fin de période	411	411
Brut	411	411
Amortissements cumulés	0	0
Valeur nette au 30/06/19	411	411

NOTE 4 – STOCKS

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Matières premières	276	292	279
En-cours de production	0	0	0
Produits intermédiaires et semi-finis	38	44	41
Marchandises	45	19	95
Autres approvisionnements	0	0	0
Valeur brute	359	355	416
Provisions sur matières premières et marchandises	0	0	0
Provisions sur produits intermédiaires et semi-finis	0	0	0
Provisions pour autres approvisionnements	0	0	0
Dépréciation	0	0	0
Valeur nette	359	355	416

NOTE 5 – CLIENTS

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Clients et comptes rattachés	4 098	2 095	4 022
Factures à établir	68	96	77
Provisions	(298)	(131)	(147)
Valeur nette	3 868	2 059	3 952

NOTE 6 – AUTRES CREANCES ET IMPOTS DIFFERES – ACTIF

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Avances et acomptes versés	21	2	83
Avances et acomptes	21	2	83
Créances fiscales et sociales	1 009	638	1 155
Impôt sur les sociétés	286	192	178
Autres créances d'exploitation	1 260	290	440
Provisions sur les autres créances	(8)	(34)	(8)
Autres créances d'exploitation	2 547	1 086	1 765
Valeur nette	2 569	1 087	1 848
Impôts différés - Actif	65	39	114

AUTRES CREANCES

La variation des créances fiscales et sociales s'explique principalement par les comptes de TVA qui font régulièrement l'objet de remboursements. Le poste impôt sur les bénéfices correspond principalement au CICE à rembourser par l'Administration auprès d'ATM GROUP SECURITE (cette société clôture ses comptes au 31 mars de l'année civile).

La variation importante des autres créances d'exploitation est en lien avec des avances en comptes courants effectuées par DELTA DRONE et D-DRONE INVEST FRANCE auprès de participations intégrées en consolidation selon la méthode de la « mise en équivalence », induisant la non-neutralisation desdits comptes courants dans les comptes consolidés.

IMPOTS DIFFERES – ACTIF

La société a comptabilisé un impôt différé actif correspondant aux décalages temporaires d'imposition afférents aux retraitements de consolidation de la période. Il intègre également l'impact de l'harmonisation des taux d'impôt sur les sociétés constatée entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

Il est rappelé que le groupe DELTA DRONE ne disposant pas de la capacité à déterminer de façon précise le calendrier dans lequel les déficits fiscaux antérieurement générés, pourraient être utilisés, aucune créance d'impôt liée à ces déficits n'est activée dans les comptes du Groupe au 30 juin 2019.

NOTE 7 – COMPTES DE REGULARISATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Charges constatées d'avance	983	402	441
Autres comptes de régularisation	0	0	0
Comptes de régularisation	983	402	441

NOTE 8 – DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	15	87	689
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	(0)	(2)	(3)
Valeurs mobilières de placement nettes	15	84	686
Disponibilités	3 713	4 395	1 826
Trésorerie - Actif	3 713	4 395	1 826
Concours bancaires créditeurs (cf. Note 12)	(234)	(26)	(5)
Trésorerie - Passif	(234)	(26)	(5)
Trésorerie nette	3 494	4 453	2 507

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées, de titres DELTA DRONE acquis dans le cadre de la régulation de cours, d'un montant de 2,6 K€, dont la moins-value latente est provisionnée à hauteur de 0,1 K€ et de placements réalisés sous la forme d'obligations et d'actions pour 12,5 K€.

NOTE 9 – CAPITAL SOCIAL

Soit le tableau suivant :

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale des actions (en €)	Montant du capital social (en €)
Au 31/12/2017	44 982 343	0,25	11 245 585,75
Augmentations	43 187 537	0,25	10 796 884,25
<i>Réduction de la valeur nominale des actions (cf. ci-dessous)</i>	<i>88 169 880</i>	<i>(0,15)</i>	<i>(13 225 482,00)</i>
Diminutions	0	0,00	0,00
Au 31/12/2018	88 169 880	0,10	8 816 988,00
Augmentations	61 430 750	0,10	6 143 075,00
Diminutions	0	0,10	0,00
Au 30/06/2019	149 600 630	0,10	14 960 063,00

AUGMENTATIONS DE CAPITAL DE LA PERIODE :

Au cours du 1^{er} semestre 2019, des augmentations de capital successives ont concouru à la création de 61 430 750 actions nouvelles, portant le capital social de la société de 88 169 880 actions constatées au 31 décembre 2018 à 149 600 630 actions au 30 juin 2019.

Les opérations en capital trouvent leur origine dans la conversion d'Obligations Convertibles en Actions, à hauteur de 46 963 697 nouvelles actions, l'exercice de Bons de Souscription d'Actions, à hauteur de 11 701 992 nouvelles actions (se décomposant en 11 633 004 actions nouvelles sur exercice de « BSA_j » et 68 988 actions nouvelles sur exercice de « BSA_y ») et à l'attribution d'Actions Gratuites, à hauteur de 2 765 061 actions nouvelles.

A l'occasion de ces augmentations de capital, les frais d'opération liés ont été imputés sur le poste « Prime d'émission » pour un montant net d'impôt de 280,3 K€.

Au 30 juin 2019, le poste « Primes d'émission » présente un solde de 29 252 569 €.

NOTE 10 – AUTRES FONDS PROPRES

Soit le tableau suivant :

En Keuros	Subventions d'investissement nettes	Avances conditionnées	Emprunts obligataires convertibles	Montant des autres fonds propres
Au 30/06/2018	0	654	2 772	3 426
Variation de périmètre	0	200	0	200
Augmentations	0	0	2 926	2 926
Diminutions	0	(55)	(2 787)	(2 842)
Au 31/12/2018	0	799	2 911	3 710
Variation de périmètre	0			0
Augmentations	0		5 471	5 471
Diminutions	0	(50)	(4 099)	(4 149)
Au 30/06/2019	0	749	4 283	5 033

Les autres fonds propres correspondent :

- AVANCES CONDITIONNEES :

Ce tableau intègre les soldes des avances conditionnées ayant été perçues par les sociétés DELTA DRONE SA (417 370 €), DELTA DRONE ENGINEERING SAS (49 289 €), TECHNI DRONE SAS (90 000 €) et PIXIEL SAS (192 500 €).

- EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE :

Les « Autres fonds propres » intègrent :

- 1) Le solde de l'emprunt obligataire convertible en actions – dit OCABSA –, souscrit auprès de YORKVILLE ADVISORS, en octobre 2016 (1 782 000 €) ;
- 2) L'emprunt obligataire convertible en actions – dit OCEANE –, souscrit auprès de YORKVILLE ADVISORS, en juin 2019 (2 501 335 €).

Compte tenu de la conversion en actions progressive de ces emprunts, ces derniers sont constatés en « Autres fonds propres » et non dans la rubrique « Endettement financier ». Il est précisé qu'à la date de la rédaction du présent document, 130 Obligations Convertibles en Actions afférentes au contrat OCABSA d'octobre 2016, ont été converties en capital.

NOTE 11 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Soit le tableau suivant :

En Keuros	Ecart d'acquisition (PASSIF)	Provision pour charges	Provision pour risques	Provision pour IDR	Total
Solde net au 30/06/2018	0	22	789	111	922
Augmentations	0	(13)		38	25
Diminutions	0	(10)	157	(1)	146
Solde net au 31/12/2018	0	0	946	149	1 095
Différences de change					0
Variations du périmètre			55		55
Dotations	768			26	795
Reprises sur provisions utilisées	(12)		(172)		(184)
Reprises sur provisions non utilisées			(241)	(32)	(272)
Reclassements					0
Solde net au 30/06/2019	757	0	588	144	1 489

Les provisions pour risques et charges, constatées au 30 juin 2019, se ventilent de la manière suivante :

- PROVISIONS POUR RISQUES :

Les provisions pour risques sont afférentes aux différentes actions engagées par d'ex-salariés auprès de différents Conseils Prud'homains, suite aux restructurations effectuées sur les sites de Grenoble et de Mérignac. Le montant des provisions a été déterminé sur la base des demandes des différents plaignants et en tenant compte du risque encouru par le Groupe au titre de ces instances, notamment au regard des premiers jugements rendus en 2016.

Il est à noter que les litiges provisionnés au 31 décembre 2018 ont fait l'objet d'une reprise concernant les litiges relatifs au site de Grenoble, à la suite du jugement définitif rendu sur le 1^{er} semestre 2019. Ainsi, la part de provision non utilisée sur la période s'élève à 241 K€. Les autres affaires provisionnées étant soit en départage, soit pendantes en attente du jugement des juridictions, soit jugées mais le délai d'appel n'étant pas purgé, ont été conservées en l'état.

Avec l'entrée de nouvelles entités dans le périmètre du Groupe consolidé, un impact de 55 K€ est constaté sur la ligne « Entrée de périmètre ». Il s'agit exclusivement de provisions constituées à la vue du risque encouru dans différents litiges prud'homains.

Les provisions constituées au 30 juin 2019 s'élèvent à 588 K€.

- PROVISIONS POUR CHARGES :

Aucune provision pour charges n'a été dotée sur la période du 1^{er} semestre 2019.

- PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE :

Le Groupe a recours aux services d'un actuaire pour le calcul des indemnités de départ à la retraite. Au 30 juin 2019, les calculs ont été actualisés, d'une part, en tenant compte des modifications constatées au niveau du personnel et, d'autre part, de l'entrée dans le Groupe des nouvelles entités consolidées. La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève au 30 juin 2019 à 144 K€.

NOTE 12 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Soit le tableau suivant :

En Keuros	Emprunts auprès des Ets.de crédit	Crédit-bail	Emprunts obligataires non convertibles	Dettes sur acquisitions de titres	Concours bancaires	Total
Solde net au 30/06/2018	844	358	0	0	26	1 227
Solde net au 31/12/2018	1 505	430	0	0	5	1 940
Différences de change	0	0	0	0	0	0
Variations du périmètre	541	0	0	0	182	723
Augmentations	2	62	0	397	48	509
Diminutions	(236)	(75)	0	0	0	(311)
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0
Actualisations						0
Solde net au 30/06/2019	1 812	417	0	397	234	2 861

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

DELTA DRONE SA

- Emprunt CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES d'un montant de 950 000 €. L'objet du prêt, lors de sa souscription en avril 2013, était le financement du développement de la société et la finalisation des travaux du bâtiment sis 12, rue Ampère à Grenoble. Il est rappelé qu'en date du 3 juin 2015, la société DELTA DRONE a proposé à la CAISSE D'ÉPARGNE RHONE ALPES qui l'a acceptée, une renégociation des conditions de remboursement de l'emprunt initial consistant en un report de 18 échéances en capital et un allongement de la durée initiale de remboursement du prêt de 18 mois. La reprise de l'amortissement de l'emprunt a repris à l'occasion du paiement de l'échéance due au titre du mois de janvier 2017.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour octobre 2019.

Cet emprunt est assorti d'une garantie constituée d'un nantissement de fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier. Initialement, une caution solidaire sur 100% des fonds prêtés avait été accordée par la société J2E SARL, mais cette garantie est devenue caduque suite à la fusion – absorption de la société J2E SARL par la société DELTA DRONE SA, en date du 31 juillet 2013.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie OSEO à hauteur de 60% du prêt.

- Emprunt OSEO d'un montant de 150 000 euros. L'objet du prêt, lors de sa souscription en mars 2012, était le financement partiel du programme d'innovation. Ce prêt a été conclu sur la base de l'application d'un taux variable assis sur l'EURIBOR 3 mois.

Un différé d'amortissement de 3 ans a été constaté, comme prévu au contrat de prêt, suivi d'un amortissement sur 5 ans. Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour avril 2020.

Enfin, ce prêt participatif ne bénéficie d'aucune garantie personnelle ni d'aucune sûreté réelle, ni d'aucun covenant financier à respecter, mais bénéficie d'une garantie du Fonds de garantie d'intervention d'AI/ISI à hauteur de 20%, d'une garantie du Fonds National de Garantie Innovation à hauteur de 40% et d'une garantie d'OSEO Régions au titre du Fonds Régional de Garantie Rhône-Alpes à hauteur de 40%.

- Emprunt CREDIT AGRICOLE RHONE ALPES d'un montant de 252 000 €. L'objet du prêt, souscrit en décembre 2013, était le financement des dépenses de lancement industriel et commercial de la société.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour décembre 2020.

Cet emprunt est assorti d'une garantie constituée d'un nantissement de fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie BPI FRANCE à hauteur de 60% du prêt.

DELTA DRONE ENGINEERING SAS

- Emprunt OSEO d'un montant de 100 000 euros. L'objet du prêt, lors de sa souscription en avril 2012, était le financement partiel du programme d'innovation. Ce prêt a été conclu sur la base de l'application d'un taux variable assis sur l'EURIBOR 3 mois.

Un différé d'amortissement de 3 ans a été constaté, comme prévu au contrat de prêt, suivi d'un amortissement sur 5 ans. Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour avril 2020.

Enfin, ce prêt participatif ne bénéficie d'aucune garantie personnelle ni d'aucune sûreté réelle, ni d'aucun covenant financier à respecter, mais bénéficie d'une garantie du Fonds de garantie d'intervention d'AI/ISI à hauteur de 20%, d'une garantie du Fonds National de Garantie Innovation à hauteur de 40% et d'une garantie d'OSEO Régions au titre du Fonds Régional de Garantie Aquitaine à hauteur de 40%.

TECHNI DRONE SAS

- Emprunt BPI FRANCE d'un montant de 100 000 euros. Ce prêt, souscrit en avril 2016, est un prêt de type « amorçage ». Il a été conclu sur la base de l'application d'un taux variable assis sur le Taux Moyen mensuel de rendement des Emprunts d'Etat à long terme.

Un différé d'amortissement de 3 ans a été constaté, comme prévu au contrat de prêt, suivi d'un amortissement sur 5 ans. Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour avril 2024.

Enfin, ce prêt participatif ne bénéficie d'aucune garantie personnelle ni d'aucune sûreté réelle, ni d'aucun covenant financier à respecter, mais bénéficie d'une garantie du Fonds Prêt d'Amorçage à hauteur de 80%.

- Emprunt CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE d'un montant de 60 000 €. L'objet du prêt, souscrit en août 2016, était le financement de l'acquisition de matériel standard de la société.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour août 2021.

Cet emprunt est assorti d'une sûreté réelle constituée d'un gage du matériel financé, mais d'aucun covenant financier.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt.

- Emprunt CREDIT COOPERATIF d'un montant de 250 000 €. L'objet du prêt, souscrit en mai 2017, était le financement de l'acquisition de matériel et divers dans le cadre d'un programme d'innovation.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour janvier 2022.

Cet emprunt est assorti d'une garantie constituée d'un nantissement de fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt et de la garantie de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., les titres acquis auprès de cette dernière, par la société, à hauteur de 7 503 €, sont par ailleurs nantis en garantie.

PIXIEL SAS

- Emprunt BPI FRANCE d'un montant de 100 000 €. L'objet du prêt, souscrit en janvier 2015, était le renforcement de la structure financière de la société.

Un différé d'amortissement de 2 ans a été constaté, comme prévu au contrat de prêt, suivi d'un amortissement sur 5 ans. Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour février 2022.

Enfin, ce prêt ne bénéficie d'aucune garantie personnelle ni d'aucune sûreté réelle, ni d'aucun covenant financier à respecter, mais bénéficie d'une garantie du Fonds « CCI Innovation Pays de la Loire » à hauteur de 100%.

- Emprunt CIC d'un montant de 32 157 €. L'objet du prêt, souscrit en juillet 2015, était le financement de divers matériels – DAS Formation.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour août 2020.

Cet emprunt est assorti d'une sûreté réelle constituée d'un nantissement de compte bancaire, mais d'aucun covenant financier.

- Emprunt CIC d'un montant de 12 107 €. L'objet du prêt, souscrit en juillet 2015, était le financement de divers matériels – DAS Prestations de Tournage Audiovisuel.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour août 2020.

Cet emprunt est assorti d'une sûreté réelle constituée d'un nantissement de compte bancaire, mais d'aucun covenant financier.

- Emprunt CIC d'un montant de 300 000 €. L'objet du prêt, souscrit en août 2016, était le financement du besoin de fonds de roulement.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour août 2023.

Cet emprunt est assorti d'une sûreté réelle constituée d'un nantissement du fonds de commerce, mais d'aucun covenant financier. Par ailleurs, il bénéficie également d'une garantie accordée par BPI FRANCE à hauteur de 60% des fonds empruntés.

- Emprunt BPI FRANCE d'un montant de 500 000 €. L'objet du prêt, souscrit en juin 2017, était le financement des dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial d'une innovation.

Un différé d'amortissement de 2 ans a été constaté, comme prévu au contrat de prêt, suivi d'un amortissement sur 5 ans. Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour septembre 2024.

Enfin, ce prêt bénéficie d'une sûreté réelle constituée par un « gage espèces » d'un montant de 25 K€, mais d'aucun covenant financier à respecter. Par ailleurs, il bénéficie également d'une garantie accordée par :

- Le Fonds de Garantie PPI à hauteur de 30% des fonds empruntés et,
- le Fonds Européen d'Investissement (FEI) à hauteur de 50% des fonds empruntés.

EMD SARL

- Emprunt CIC d'un montant de 30 000 €. L'objet du prêt, souscrit en novembre 2017, était le financement de l'acquisition de drones et de matériel.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour décembre 2020.

Cet emprunt est assorti d'une sûreté réelle constituée d'un nantissement de compte bancaire, mais d'aucun covenant financier. Par ailleurs, il bénéficie également d'une garantie accordée par PIXIEL, sous la forme d'une caution solidaire.

ATM GROUP SRA SAS

- Emprunt LCL d'un montant de 800 000 €. L'objet du prêt, souscrit en décembre 2016, était le financement de l'acquisition d'une société de sécurité privée (APIC SECURITE).

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour décembre 2022.

Cet emprunt est assorti de deux sûretés réelles constituées d'un nantissement de titres financiers et d'un blocage du compte courant ouvert dans les livres d'ATM GROUP SRA au nom de M. Christian BARD, à hauteur de 300 000 €.

Cet emprunt bénéficie également d'une garantie partielle accordée par Bpifrance Financement à hauteur de 40% de l'encours des sommes dues.

Par ailleurs, ce prêt est assorti d'une clause de covenant financier dit « Covenant de levier » dont la formule de calcul est la suivante :

Somme des dettes nettes augmentée de l'encours de crédits-bails et affacturage à la date de clôture des exercices des sociétés ATM Group SRA, ATM Group Sécurité et APIC Sécurité

rapportée à

Somme des Excédents Brut Exploitation des sociétés ATM Group Sécurité et APIC Sécurité.

Le « covenant de levier » doit être inférieur ou égal à 2% à compter de l'exercice clos en 2016 et ce, jusqu'à extinction du prêt.

ATM GROUP SECURITE SAS

- Emprunt LCL d'un montant de 40 000 €. L'objet du prêt, souscrit en juillet 2017, était le financement d'investissements courants liés à l'activité.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour juillet 2020.

Cet emprunt n'est assorti d'aucun covenant financier ni d'aucune garantie.

- Emprunt LCL d'un montant de 40 000 €. L'objet du prêt, souscrit en avril 2018, était le financement d'investissements courants liés à l'activité.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour avril 2021.

Cet emprunt n'est assorti d'aucun covenant financier ni d'aucune garantie.

- Emprunt CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES d'un montant de 200 000 €. L'objet du prêt, souscrit en février 2015, était le financement d'investissements courants liés à l'activité.

Le terme du remboursement de cet emprunt est prévu pour mai 2020.

Cet emprunt n'est assorti d'aucun covenant financier ni d'aucune garantie.

DETTES DE CREDIT-BAIL

Les contrats de crédit-bail sont afférents au financement de véhicules, de matériel informatique et de matériels techniques. Le montant restant dû s'élève au 30 juin 2019 est de 411 K€.

CONCOURS BANCAIRES CREDITEURS

Les concours bancaires créditeurs s'élèvent à 234 K€ au 30 juin 2019.

ECHEANCIER DES EMPRUNTS

En Keuros	A moins d'un an	de un à deux ans	de deux à trois ans	de trois à quatre ans	de quatre à cinq ans	de cinq à six ans	de six à sept ans	de sept à huit ans	Total
Emprunts auprès des Ets. de crédit	569	446	347	296	130	25	0	0	1 812
Crédit-bail	165	163	89	0	0	0	0	0	417
Emprunts obligataires - non convertibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes sur acquisitions de titres	0	0	397	0	0	0	0	0	397
Dettes non courantes	734	609	833	296	130	25	0	0	2 627
Concours bancaires	234								234
Dettes courantes	234	0	0	0	0	0	0	0	234
Total des emprunts et dettes	968	609	833	296	130	25	0	0	2 861

NOTE 13 – DETTES FOURNISSEURS, AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	31/12/2018	31/12/2018
Dettes fournisseurs	1 733	1 120	1 968
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	37	0	0
Avances et acomptes reçus	2	10	11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 772	1 130	1 979
Dettes fiscales	1 401	623	1 186
Dettes sociales	2 580	1 257	1 272
Dettes fiscales et sociales	3 981	1 880	2 458
Impôt sur les sociétés	279	179	278
Autres dettes d'exploitation	1 659	199	472
Impôts différés - Passif	(1)	0	30
Total des autres dettes	1 937	378	779
Total des dettes fournisseurs, des dettes sociales et fiscales et des autres dettes	7 689	3 388	5 217
Produits constatés d'avance	297	15	364
Total des comptes de régularisation	297	15	364

NOTE 14 – ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES D'EXPLOITATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	A moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Avances et acomptes versés	21	0	0	21
Créances clients et assimilées nettes de provisions	3 868	0	0	3 868
Autres créances nettes de provisions	1 612	956	0	2 569
Créances d'exploitation	5 502	956	0	6 458
Dettes financières non courantes	0	0	0	0
Dettes financières courantes	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 772	0	0	1 772
Autres dettes	4 308	1 610	0	5 918
Dettes d'exploitation	6 079	1 610	0	7 689

NOTE 15 – CHIFFRE D'AFFAIRES ET DONNEES SECTORIELLES

Le chiffre d'affaires constaté dans les comptes consolidés du Groupe DELTA DRONE au 30 juin 2019, correspond à des facturations « hors groupe » d'un montant de 5 893 K€.

Décomposition sectorielle du chiffre d'affaires :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Chiffre d'affaires - Prestations de services	5 388	3 958	8 911
Chiffre d'affaires - Formations facturées	237	150	450
Chiffre d'affaires - Marchandises vendues	268	144	1 088
Chiffre d'affaires consolidé de la période	5 893	4 252	10 449

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques est la suivante :

En Keuros	France	Europe	USA	Afrique	Amérique centrale	Amérique du Sud	Asie/Inde	Total
Chiffre d'affaires - Prestations de services	4 249			1 139				5 388
Chiffre d'affaires - Formations facturées	237			0				237
Chiffre d'affaires - Marchandises vendues	268			0				268
Chiffre d'affaires consolidé de la période	4 754	0	0	1 139	0	0	0	5 893

NOTE 16 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Production stockée	(3)	2	(1)
Production immobilisée	299	63	613
Subventions d'exploitation	20	7	39
Transferts de charges	96	165	212
Autres produits	282	4	14
Total des produits d'exploitation	695	240	877

NOTE 17 – ACHATS, IMPOTS ET CHARGES DE PERSONNEL

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Achats de matières	1 101	626	3 001
Variation de stocks	53	36	72
Autres achats et charges externes	2 347	2 674	4 826
Achats et variation des stocks	3 501	3 336	7 899
Impôts, taxes et versements assimilés	129	93	179
Impôts, taxes et versements assimilés	129	93	179
Salaires et traitements assimilés	4 193	3 502	6 935
Charges sociales	1 319	1 189	2 367
Total des charges de personnel	5 512	4 691	9 303
Total des charges d'exploitation	9 142	8 120	17 380

- Répartition des effectifs du Groupe par entité :

Soit le tableau :

Sociétés	Effectif au 30 juin 2019
DELTA DRONE	34
MTSI	4
HYDROGEOSPHERE	3
TECHNIDRONE	2
DELTA DRONE EXPERTS	8
PIXIEL	9
EMD	2
AER'NESS SECURITY	44
AER'NESS INTERIM	3
DELTA DRONE SOUTH AFRICA	1
ROCKETMINE SOUTH AFRICA	26
ROCKETMINE GHANA	4
DELTA DRONE MAROC	12
DELTA DRONE COTE D'IVOIRE	1
ATM GROUP SRA	5
ATM GROUP ACCUEIL	0
ATM GROUP SECURITE	325
AMF	1
Total des effectifs du Groupe :	484

NOTE 18 – AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	(309)	(359)	(357)
Immobilisations corporelles	(642)	(727)	(1 363)
Dotations nettes de reprises d'exploit.	(951)	(1 086)	(1 720)
Actifs circulants	(52)	0	0
Risques et charges	7	20	(47)
Dotations nettes de reprises	(46)	20	(47)
Total des amortissements et des reprises	(996)	(1 066)	(1 767)
Ecart d'acquisition	(703)	(611)	(1 386)
Dotations nettes de reprises	(703)	(611)	(1 386)

NOTE 19 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Elles s'élèvent à 8 K€.

NOTE 20 – RESULTAT FINANCIER

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Produits de participation	0	0	0
Produits de cession des VMP	4	8	12
Autres intérêts et versements assimilés	11	4	9
Gains de change	7	3	106
Reprises de provisions financières	598	59	110
Total des produits financiers	619	73	237
Charges d'intérêts	(47)	(36)	(96)
Charges de cession de VMP	0	0	0
Pertes de change	(5)	(51)	(159)
Dotations aux provisions financières	(2)	0	(251)
Autres charges financières	(13)	(141)	(154)
Total des charges financières	(66)	(228)	(660)
Résultat financier de la période	553	(155)	(424)

NOTE 21 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Soit le tableau suivant :

En Keuros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Produits sur opérations de gestion	8	1	138
Produits sur opérations de capital	876	9	121
Reprises de provisions exceptionnelles	420	217	452
Total des produits exceptionnels	1 304	227	711
Charges sur opérations de gestion	(207)	(22)	(464)
Charges sur opérations de capital	(1 689)	(196)	(364)
Dotations aux provisions exceptionnelles	(0)	(405)	(562)
Total des charges exceptionnelles	(1 895)	(624)	(1 391)
Résultat exceptionnel de la période	(591)	(396)	(680)

NOTE 22 – IMPOT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt s'élève à 100 K€ (après prise en compte d'un produit d'impôts différés pour 7 K€).

NOTE 23 – RESULTAT PAR ACTION

RESULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de DELTA DRONE par le nombre d'actions en circulation à la clôture des exercices concernés.

En euros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Bénéfice (déficit) de la période	(4 879 824)	(6 102 906)	(10 340 753)
Nombre d'actions utilisé pour le résultat de base par action	149 600 630	71 906 621	88 169 880
Résultat par action	(0,03)	(0,08)	(0,12)

RESULTAT DILUE

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de DELTA DRONE par le nombre d'actions en circulation au 30 juin 2019, ajusté de l'impact maximal de :

- Du nombre d'actions potentielles afférentes aux BSA exerçables en circulation au 30 juin 2019 (contrats d'OCABSA d'octobre 2016) soit 39 064 042 actions ;
- Du nombre d'actions potentielles afférentes aux « BSA_y » exerçables en circulation au 30 juin 2019, soit 33 469 447 actions ;
- Du nombre d'actions potentielles afférentes aux « BSA_j » exerçables en circulation au 30 juin 2019, soit 22 719 076 actions ;
- Du nombre d'actions potentielles afférentes contrat OCEANE émis le 28 juin 2019, soit 34 194 600 actions ;

- Du nombre d'actions potentielles afférentes aux actions gratuites à acquérir par les mandataires et salariés, soit 7 554 459 actions.

Ainsi, en tenant compte de ces éléments, le nombre potentiel d'actions à émettre est de 183 849 147 actions, soit, additionnées de celles composant le capital au 30 juin 2019, un total de 286 602 257 actions.

En euros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Bénéfice (déficit) de la période	(4 879 824)	(6 102 906)	(10 340 753)
Nombre d'actions utilisé pour le résultat dilué par action	286 602 257	101 492 545	130 091 483
Résultat par action	(0,02)	(0,06)	(0,08)

NOTE 24 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

COVENANTS :

Seul un emprunt souscrit par la société ATM GROUP SRA, antérieurement à son entrée dans le Groupe, est assorti d'un covenant financier. A ce titre, il convient de se reporter à la note 12 du présent document.

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS :

Aucun effet escompté non échu n'est constaté au 30 juin 2019.

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES OU REÇUS :

	Engagements donnés	Engagements reçus
DELTA DRONE SA		
CAISSE D'EPARGNE - 950 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt	Garantie OSEO GARANTIE à hauteur de 60% du prêt
EMPRUNT OSEO - 150 K€	Néant	Garantie du Fonds de garantie d'intervention d'Al/ISI à hauteur de 20%, d'une garantie du Fonds National de Garantie Innovation à hauteur de 40% et d'une garantie d'OSEO Régions au titre du Fonds Régional de Garantie Rhône-Alpes à hauteur de 40%
EMPRUNT CREDIT AGRICOLE - 252 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt	Garantie BPI FRANCE à hauteur de 60% du prêt
DELTA DRONE ENGINEERING SAS		
EMPRUNT OSEO - 100 K€	Néant	Garantie du Fonds de garantie d'intervention d'Al/ISI à hauteur de 20%, d'une garantie du Fonds National de Garantie Innovation à hauteur de 40% et d'une garantie d'OSEO Régions au titre du Fonds Régional de Garantie Rhône-Alpes à hauteur de 40%

	Engagements données	Engagements reçus
TECHNI DRONE SAS		
EMPRUNT OSEO - 100 K€	Néant	Garantie du Fonds Prêt d'Amorçage à hauteur de 80%
EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE - 60 K€	Gage sur matériel financé	Garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt
EMPRUNT CREDIT COOPERATIF - 250 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt et nantissement d'actions SOMUDIMEC	Garantie BPI FRANCE à hauteur de 50% du prêt
PIXIEL SAS		
EMPRUNT BPI - 100 K€	Néant	Garantie du Fonds "CCI Innovation Pays de la Loire" à hauteur de 100%
EMPRUNT CIC - 32,1 K€	Nantissement de compte bancaire à hauteur de 100% du prêt	Néant
EMPRUNT CIC - 12,1 K€	Nantissement de compte bancaire à hauteur de 100% du prêt	Néant
EMPRUNT CIC - 300 K€	Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 100% du prêt	Garantie BPI FRANCE à hauteur de 60% du prêt
EMPRUNT BPI - 500 K€	Rétention de 25 K€ comme "gage espèces"	Garantie du prêt par : - Le Fonds de Garantie PPI à hauteur de 30% et, - Le Fonds Européen d'Investissement (FEI) à hauteur de 50%
EMD SARL		
EMPRUNT CIC - 30 K€	Nantissement de compte bancaire à hauteur de 100% du prêt	Caution solidaire de la société PIXIEL SAS à hauteur des sommes empruntées
ATM GROUP SRA SAS		
EMPRUNT LCL - 800 K€	Nantissement de titres financiers et blocage du compte courant ouvert dans les livres d'ATM GROUP SRA au nom de M. Christian BARD, à hauteur de 300 000 €	Garantie partielle accordée par Bpifrance Financement à hauteur de 40% de l'encours des sommes dues ⁽¹⁾
ATM GROUP SECURITE SAS		
EMPRUNT LCL - 40 K€	Néant	Néant
EMPRUNT LCL - 40 K€	Néant	Néant
EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES - 200 K€	Néant	Néant

(1) – Ce prêt est assorti d'un covenant financier, à ce titre, il convient de se reporter à la note 12 du présent document.

NOTE 25 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Soit le tableau suivant :

En Euros		
Entités	Contrôle légal des comptes (au 30 juin 2019)	Prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes
DELTA DRONE SA	26 000	16 000
HYDROGEOSPHERE SAS	1 250	N/A
MTSI SAS	1 750	N/A
DELTA DRONE ENGINEERING SAS	3 000	N/A
ECOLE FRANCAISE DU DRONE SAS	1 250	N/A
TECHNI DRONE SAS	2 000	N/A
AER NESS SAS	500	N/A
AER'NESS SECURITY SAS	2 100	N/A
AER'NESS EVENT SAS	625	N/A
PIXIEL SAS	2 250	N/A
EMD	1 250	N/A
D-DRONE INVEST FRANCE	1 250	N/A
DELTA DRONE EXPERT	1 250	N/A